

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS**

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

DÉCISION n°2024-13

Ouvertures de crédits en section d'investissement 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-1 ;

Vu les nomenclatures comptables M14, M57, M4 et M49 ;

Vu la circulaire n°NOR/INT/B/89/00017/C du 11 janvier 1989 ;

Vu la délibération n°2 du Conseil communautaire du 30 novembre 2023 relative aux ouvertures de crédits en section d'investissement ;

Considérant la nécessité pour les services d'engager ou de mandater des dépenses d'investissement non inscrites en restes à réaliser avant l'adoption du budget ;

Sur avis du Bureau communautaire réuni le 21 février 2024 ;

M. le Président de la Communauté de communes,

DÉCIDE**Article 1 :** l'ouverture de crédits tels que proposés ci-dessous :

Budget	Fonction / Opération	Montant / Article	Motif
Budget principal (401)	Fonction 01 et 020 - sans opération	2 000 € compte 165 586 € compte 21351 35 106 € compte 2313	Remboursement de cautions Travaux électricité ex-CPAM Rachat MSAP Viverols à l'EPF
	Opé. 218 - Logiciel ALSH	16 034 € compte 2183	non réalisé en 2023
	Opé. 261 - Micro-Crèche St-Anthème	16 210 € compte 21848 14 800 € compte 2188 1 000 € compte 2313	équipements non réalisés en 2023
	Opération 255	1 000 € compte 20422	Subventions habitat OPAH-RU
	Opération 119	6 000 € compte 20422	Subventions habiter mieux
	Opération 151	4 020 € compte 2328	PLUI Cunlhat
	Opération 163 – Multiple rural Bertignat	2 541 € compte 21351	Dép. imprévues urgentes (chauffage)
	Opération 303 – Plan vélo	51 040 € compte 2188	Arceaux (<i> marché 2023 non notifié au 31/12</i>) et cyclobus
	Opération 306 – Culture	3 700 € compte 21351	Gradins (<i>repli du Fest. de Montpeloux au gymnase de St-Anthème</i>)
	Opération 308 – Office de tourisme Ambert	633 € compte 2158	Dép. imprévues urgentes (radiateur)



Budget	Fonction / Opération	Montant / Article	Motif
BA OM (428)	Opération 231 - Déchetterie Arlanc	100 € compte 2158	Honoraires MOe en attente
	Opération 232 - Déchetterie Saint-Germain-L'Herm	100 € compte 2158	Honoraires MOe en attente
	Opération 257 - Déchetterie Cunlhat	100 € compte 2158	Honoraires MOe en attente
	Opération 258 - Déchetterie Marat	100 € compte 2158	Honoraires MOe en attente
	Opération 268 - Déchetterie Viverols	100 € compte 2158	Honoraires MOe en attente
	Opération 269 - Déchetterie Saint-Anthème	100 € compte 2158	Honoraires MOe en attente
	Opération 298 - Déchetterie Ambert	2 900 € compte 2158	Travaux de climatisation
	Opération 299 – Site Anna Rodier	242 500 € compte 2313	marché de travaux 2023 non notifié au 31/12
	Opération 294 - Bio Déchets	4 000 € compte 2188	Commande de bacs biodéchets

Article 2 : l'inscription pour l'exercice 2024 des dépenses engagées dans ce cadre pour chaque budget concerné.

Article 3 : cette décision sera inscrite au registre du Président ouvert à cet effet. Un extrait sera affiché au siège de la Communauté de communes, 15 avenue du 11 Novembre à Ambert. Ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète d'Ambert.



Fait à Ambert, le 21 février 2024
Le Président,
Daniel FORESTIER

Délais et voies de recours

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.